

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Prometic Sciences de la Vie inc.	21 juin 2017	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
CCL Industries Inc.	21 juin 2017	Ontario
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	22 juin 2017	Ontario
FNB Actif obligations à duration courte Evolve		
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve		
FNB Actif prêts à taux variable Evolve		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont

réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers Inc.	22 juin 2017	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Nemaska Lithium Inc.	22 juin 2017	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc.	27 juin 2017	Ontario
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	22 juin 2017	Ontario
Brookfield Renewable Partners L.P.	27 juin 2017	Ontario
Brookfield Renewable Partners ULC	27 juin 2017	Ontario
Canada Goose Holdings Inc.	27 juin 2017	Ontario
Eclipse Residential Mortgage Investment Corporation	26 juin 2017	Ontario
European Dividend Growth Fund	26 juin 2017	Ontario
First Asset Canadian Buyback Index ETF First Asset U.S. Buyback Index ETF First Asset U.S. Equity Multi-Factor Index ETF	23 juin 2017	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
First Asset Canadian Dividend Low Volatility Index ETF First Asset U.S. Tactical Sector Allocation Index ETF First Asset U.S. TrendLeaders Index ETF	22 juin 2017	Ontario
Fonds de revenu toutes capitalisations Sentry Catégorie de revenu canadien Sentry Fonds de revenu canadien Sentry Catégorie d'actions diversifiées Sentry Fonds d'actions diversifiées Sentry Catégorie de croissance et de revenu mondial Sentry Fonds de croissance et de revenu mondial Sentry Fonds d'infrastructures mondiales Sentry Fonds de revenu à moyenne capitalisation mondial Sentry Fonds de croissance et de revenu Sentry Catégorie de revenu à petite/moyenne capitalisation Sentry Fonds de revenu à petite/moyenne capitalisation Sentry Catégorie de croissance et de revenu américain Sentry Catégorie de croissance et de revenu américain neutre en devises Sentry Fonds de croissance et de revenu américain Sentry Catégorie de ressources canadiennes Sentry Fonds d'énergie Sentry Catégorie d'immobilier mondial Sentry Fonds d'immobilier mondial Sentry Catégorie de métaux précieux Sentry Fonds de métaux précieux Sentry Fonds de revenu d'actifs spécialisés Sentry Catégorie de revenu équilibré prudent		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Sentry		
Fonds de revenu équilibré prudent Sentry		
Fonds de revenu mensuel prudent Sentry		
Fonds de revenu mensuel mondial Sentry		
Fonds de revenu mensuel américain Sentry		
Fonds d'obligations canadiennes Sentry		
Catégorie d'obligations de sociétés Sentry		
Fonds d'obligations de sociétés Sentry		
Catégorie d'obligations à rendement élevé mondiales Sentry		
Fonds d'obligations à rendement élevé mondiales Sentry		
Catégorie du marché monétaire Sentry		
Fonds du marché monétaire Sentry		
Portefeuille de croissance Sentry		
Portefeuille de croissance et de revenu Sentry		
Portefeuille de revenu équilibré Sentry		
Portefeuille de revenu prudent Sentry		
Portefeuille de revenu défensif Sentry		
Catégorie mandat privé d'actions de revenu canadiennes Sentry		
Fiducie privée d'actions de revenu canadiennes Sentry		
Catégorie mandat privé d'actions de revenu mondiales Sentry		
Catégorie mandat privé d'actions de revenu internationales Sentry		
Fiducie privée d'actions de revenu internationales Sentry		
Catégorie mandat privé d'actions de revenu américaines Sentry		
Catégorie mandat privé d'actions de revenu américaines neutre en devises Sentry		
Fiducie privée d'actions de revenu américaines Sentry		
Fiducie privée d'énergie Sentry		
Fiducie privée d'infrastructures mondiales		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<p>Sentry</p> <p>Fiducie privée d'immobilier mondial Sentry</p> <p>Fiducie privée de métaux précieux Sentry</p> <p>Catégorie mandat privé de rendement équilibré Sentry</p> <p>Catégorie mandat privé de rendement équilibré mondial Sentry</p> <p>Mandat privé de titres à revenu fixe canadiens Sentry</p> <p>Fiducie privée de titres à revenu fixe de base canadiens Sentry</p> <p>Fiducie privée de titres à revenu fixe de base mondiaux Sentry</p> <p>Fiducie privée de titres à revenu fixe à rendement élevé mondiaux Sentry</p> <p>Catégorie mandat privé de titres à revenu fixe de qualité mondiaux Sentry</p> <p>Mandat privé tactique de titres à revenu fixe mondiaux Sentry</p> <p>Catégorie mandat de croissance réelle Sentry</p> <p>Catégorie mandat de revenu réel à long terme Sentry</p> <p>Fiducie de revenu réel à long terme Sentry</p> <p>Catégorie mandat de revenu réel à moyen terme Sentry</p> <p>Fiducie de revenu réel à moyen terme Sentry</p> <p>Catégorie mandat de revenu réel à court terme Sentry</p> <p>Fiducie de revenu réel à court terme Sentry</p> <p>Catégorie de revenu réel 1941-1945 Sentry</p> <p>Catégorie de revenu réel 1946-1950 Sentry</p> <p>Catégorie de revenu réel 1951-1955 Sentry</p>	<p>22 juin 2017</p>	<p>Colombie-Britannique</p>
<p>Fonds en titres du marché monétaire canadien de la HSBC</p> <p>Fonds en titres du marché monétaire en dollars US de la HSBC</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC		
Fonds en obligations canadiennes de la HSBC		
Fonds mondial en obligations de sociétés de la HSBC		
Fonds en titres de créance des nouveaux marchés de la HSBC		
Fonds revenu mensuel de la HSBC		
Fonds revenu mensuel en dollars US de la HSBC		
Fonds équilibré canadien de la HSBC		
Fonds de dividendes de la HSBC		
Fonds en actions de la HSBC		
Fonds de croissance de titres de sociétés à petite capitalisation de la HSBC		
Fonds en actions internationales de la HSBC		
Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales de la HSBC		
Fonds en actions américaines de la HSBC		
Fonds européen de la HSBC		
Fonds du marché du Sud-Est asiatique de la HSBC		
Fonds en actions chinoises de la HSBC		
Fonds en actions indiennes de la HSBC		
Fonds en titres des nouveaux marchés de la HSBC		
Fonds en actions BRIC de la HSBC Fonds conservateur diversifié Sélection mondiale de la HSBC		
Fonds conservateur modéré diversifié Sélection mondiale de la HSBC		
Fonds équilibré diversifié Sélection mondiale de la HSBC		
Fonds de croissance diversifié Sélection mondiale de la HSBC		
Fonds de croissance dynamique diversifié Sélection mondiale de la HSBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Middlefield Healthcare & Life Sciences Dividend Fund	26 juin 2017	Alberta
TransCanada Corporation	26 juin 2017	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Canada Goose Holdings Inc.	26 juin 2017	Ontario
Catégorie Marché monétaire Dynamique	21 juin 2017	Ontario
iShares Core Canadian Universe Bond Index ETF (<i>auparavant, iShares Canadian Universe Bond Index ETF</i>)	21 juin 2017	Ontario
iShares Core Canadian Short Term Bond Index ETF (<i>auparavant, iShares Canadian Short Term Bond Index ETF</i>)		
iShares Short Term High Quality Canadian Bond Index ETF (<i>auparavant, iShares Core Short Term High Quality Canadian Bond Index ETF</i>)		
iShares S&P/TSX Composite High Dividend Index ETF (<i>auparavant, iShares Core S&P/TSX Composite High Dividend Index ETF</i>)		
iShares High Quality Canadian Bond Index ETF (<i>auparavant, iShares Core High Quality Canadian Bond Index ETF</i>)	21 juin 2017	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	22 juin 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	22 juin 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	22 juin 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	22 juin 2017	19 octobre 2015
Banque de Montréal	22 juin 2017	13 avril 2016
Banque de Montréal	21 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	21 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	21 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	22 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	22 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	22 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	22 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	23 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	23 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	23 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	23 juin 2017	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	26 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	26 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	26 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	27 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	27 juin 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	27 juin 2017	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	21 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	21 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	21 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	22 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	22 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	22 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	22 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	22 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	23 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	23 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	23 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	27 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	27 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	27 juin 2017	4 juillet 2016
Banque Royale du Canada	7 juin 2017	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	7 juin 2017	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	12 juin 2017	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	12 juin 2017	21 janvier 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	22 juin 2017	31 octobre 2016
La Banque Toronto-Dominion	21 juin 2017	13 juin 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque Toronto-Dominion	22 juin 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	22 juin 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	27 juin 2017	13 juin 2016
Summit Industrial Income REIT	22 juin 2017	26 avril 2017
TransCanada Corporation	26 juin 2017	23 juin 2017

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
AgriSelect Land Capital Income Fund	2017-04-21	443 524 \$
Angus Manor Park A2A Capital Corp.	2017-04-06	191 965 \$
Arak Resources Ltd.	2017-03-21 au 2017-03-29	650 020 \$
Arcos Dorados Holdings Inc.	2017-04-04	11 067 375 \$
Aurania Resources Ltd.	2017-04-19	6 401 780 \$
Autonom, Solutions de Financement aux Consommateurs Inc.	2017-04-07	100 000 \$
Avondale Real Estate Capital Income Trust	2017-04-18 au 2017-04-21	1 531 620 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2017-04-06	1 032 061 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2017-04-06	1 697 000 \$
Barclays Bank PLC	2017-04-07	502 324 \$
bclMC Realty Corporation	2017-03-31	692 429 820 \$
biOasis Technologies Inc	2017-04-11	4 058 457 \$
BMW US Capital, LLC	2017-04-06	46 879 366 \$
BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V.	2017-03-29	400 760 \$
BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V.	2017-03-30	133 040 \$
BWR Exploration Inc.	2017-03-28 au 2017-04-06	619 275 \$
Cenovus Energy Inc.	2017-04-07	3 986 277 350 \$
Central Condominium Real Estate Investment Trust	2017-03-30	1 283 000 \$
Copper North Mining Corp.	2017-04-13	78 000 \$
Copper Reef Mining Corporation	2017-04-05	250 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Corporation Globale Reiva	2017-04-03	14 000 \$
Crew Energy Inc.	2017-03-14	298 950 000 \$
Delta 9 Bio-Tech Inc.	2017-04-05	309 351 \$
Diagnos Inc.	2017-04-13	1 340 000 \$
Equicapita Income L.P.	2017-04-10	2 038 \$
Equicapita Income Trust	2017-04-10	4 263 954 \$
Equitas Resources Corp.	2017-04-05	387 891 \$
Exploration Amex Inc.	2017-04-04 au 2017-04-07	1 000 090 \$
Exploration Khalkos Inc.	2017-04-20	291 250 \$
Exploration Rio Moche Inc.	2017-04-05	72 790 \$
Feather Company Ltd.	2017-04-10 au 2017-04-19	463 440 \$
Fiera Properties CORE Pension Trust	2017-04-10	3 184 916 \$
Fonds de Revenu Diversifié Invico	2017-04-13	5 177 330 \$
Gartner, Inc.	2017-03-30	5 311 600 \$
Golub Capital Partners International 11, L.P.	2017-04-01	59 282 900 \$
Goodfood Market Inc.	2017-03-31	21 085 766 \$
Harbour Equity JV II Limited Partnership	2017-04-18	1 791 250 \$
Heron Resources Limited	2017-04-04	278 818 \$
HMT Holdings Inc.	2017-04-21	2 021 000 \$
Hôpital Income Trust I	2017-04-12	470 160 \$
InvestX Series 24 Limited Partnership	2017-04-05	821 843 \$
Kensington Private Equity Fund	2017-04-05	12 992 368 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Lamêlée Minerais de Fer Ltée.	2017-04-21	157 949 \$
LendingArch Financial Inc.	2017-04-13 au 2017-04-18	300 000 \$
Les Technologies Peek Positioning inc.	2017-03-29	230 050 \$
Margaux Red Capital Inc.	2017-04-12	97 500 \$
NationWide Self Storage Trust	2017-03-31	1 977 420 \$
Newlook Capital Industrial Services LP	2017-03-31	1 046 222 \$
Noka Resources Inc.	2017-04-21	506 000 \$
Northern Empire Resources Corp.	2017-03-29	5 193 900 \$
Pinnacle Absolute Return Trust	2017-04-03	1 081 734 \$
Questerre Energy Corporation	2017-04-13	165 269 \$
Replicor Inc.	2017-02-20 au 2017-02-28	800 000 \$
Ressources Auxico Canada Inc.	2016-12-31	627 500 \$
Ressources Jourdan Inc.	2017-04-10	1 207 500 \$
Ressources Majescor Inc.	2017-04-07	655 000 \$
Rockspring Capital Texas Real Estate Trust III	2017-04-03	66 945 \$
Romspen Mortgage Investment Fund	2017-04-30	42 106 610 \$
Secure Capital MIC Inc.	2017-03-31 au 2017-04-10	618 960 \$
SEGRO Public Limited Company	2017-03-27	0 \$
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2017-04-01 au 2017-04-07	4 762 000 \$
Société en commandite Brightspark 03-17	2017-04-18	2 176 558 \$
TFS Canada Bond Series III Inc.	2017-04-17	3 981 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
The Howard Hughes Corporation	2017-03-16	108 858 300 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2017-04-03	7 814 393 \$
Tower Resources Ltd.	2017-04-06	3 368 224 \$
Trez Capital Prime Trust	2017-04-06 au 2017-04-12	237 651 \$
Trez Capital Prime Trust	2017-04-13 au 2017-04-18	92 820 \$
UBS AG, Jersey Branch	2017-04-13 au 2017-04-19	5 720 830 \$
Ultra Resources, Inc.	2017-04-12	32 708 956 \$
United Mexican States	2017-03-28	332 993 \$
Vidéotron Itée	2017-04-13	105 854 700 \$
Westboro Mortgage Investment Corp.	2017-03-31	693 700 \$
Western Wealth Capital XXIV Limited Partnership	2017-04-04 au 2017-04-13	233 179 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Brookfield Infrastructure Partners L.P.

Vu la demande présentée par Brookfield Infrastructure Partners L.P. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 9 juin 2017 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes aux formulaires américains 20-F de l'émetteur, ainsi que les annexes à tout autre document américain de l'émetteur préparé conformément à la Loi de 1934, lesquelles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 14 juin 2017, lequel vise un placement de parts de société en commandite de l'émetteur et de parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de l'émetteur, le prospectus préalable de base et les suppléments et suppléments de fixation du prix s'y rapportant, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est une société en commandite exonérée, constituée en vertu des lois des Bermudes;
2. L'émetteur est un émetteur assujetti dans chacun des territoires du Canada;
3. L'émetteur est assujetti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
4. L'émetteur est dispensé de certaines obligations d'information continue prévues au Règlement 51-102 pourvu qu'il dépose auprès de l'Autorité tous les documents qu'il doit déposer aux termes de la Loi de 1934;
5. Le dépôt par l'émetteur des documents exigés en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;
6. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
7. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
8. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les documents contenus aux annexes n'auraient pas eu à être intégrés par renvoi dans le prospectus, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus des documents exigés en vertu de la Loi de 1934;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait à Montréal, le 13 juin 2017.

Gilles Leclerc
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2017-SMV-0029

CCL Industries Inc.

Vu la demande présentée par CCL Industries Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 16 juin 2017 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants de l'émetteur qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 21 juin 2017 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant;
2. le rapport financier intermédiaire consolidé de l'émetteur pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2017 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant;
3. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016;
4. la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur datée du 20 mars 2017;
5. les déclarations d'acquisition d'entreprise datées du 5 mai 2017 et du 26 juillet 2016.

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 20 juin 2017.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2017-FS-0075

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.